



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 Briançon cedex
Tél : 04 92 21 35 97
Fax : 04 92 20 38 90
accueil@ccc Briançonnais.fr
www.ccbriançonnais.fr

DELIBERATION
N°2015-47 du 12 mai 2015

**OBJET - Pôle social de Villard St Pancrace –
Avenants aux marchés de travaux**

Rapporteur : M. le Président

Le 12 mai 2015 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 06 mai 2015 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA.

Nombre de conseillers en exercice : 46

Présents : 36 de la délibération 2015-33 à 2015-34
37 de la délibération 2015-35 à 2015-38
36 de la délibération 2015-39 à 2015-41
37 de la délibération 2015-42 à 2015-44
36 de la délibération 2015-45 à 2015-46
35 de la délibération 2015-47 à 2015-55

Nombre de pouvoirs : 6 de la délibération 2015-33 à 2015-34
7 de la délibération 2015-35 à 2015-38
8 de la délibération 2015-39 à 2015-41
7 de la délibération 2015-42 à 2015-44
8 de la délibération 2015-45 à 2015-46
7 de la délibération 2015-47 à 2015-55

M. Marc FORNESI est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : Mme Francine DAERDEN, M. Eric PEYTHIEU, M. Maurice DUFOUR, M. Gilles MARTINEZ, Mme Marie MARCHELLO (de la délibération 2015-33 à 2015-46), M. Bruno DAVANTURE, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ (à partir de la délibération 2015-35), M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Bruno MONIER, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, Mme Catherine LIONNET, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Régis JOUFFREY, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Gilles du CHAFFAUT, M. Guy HERMITTE (de la délibération 2015-33 à 2015-38 et de la délibération 2015-42 à 2015-44), M. Marc FORNESI, M. Jean-Louis CHEVALIER, Mme Claudine CHRETIEN, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Jean-Luc NEVEU, Mme Anne-Marie PEYTHIEU, M. Philippe STOCKLI, M. Alain FARDELLA, Mme Dominique BRACHET, M. Philippe MICHELON, M. Jean-Michel REYMOND, M. Olivier FONS, Mme Nicole MATHONNET, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD, M. François BOULANGER.

Avait donné pouvoir : M. Gérard FROMM à M. Gilles MARTINEZ
Mme Nicole GUERIN à Mme Renée PETELET
Mme Catherine GUIGLI à Mme Marie MARCHELLO
Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL
M. Yvon AIGUIER à Mme Claude JIMENEZ
Mme Anne-Marie FORGEUX à M. Roger GUGLIEMETTI
M. Guy HERMITTE à M. Marc FORNESI (pour les délibérations 2015-39 à 2015-41 et de 2015-45 à 2015-55)
M. Thierry BOUCHIE à M. Jean-Michel REYMOND

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2011-300-1 en date du 27 octobre 2011 portant compétence en matière de de création, aménagement, entretien et gestion des structures d'accueil de la petite enfance,

Vu la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée en vue de la construction d'un pôle social signée le 30 août 2012 avec la Commune de Villard ST Pancrace, et l'avenant à ladite convention en date du 24 juillet 2014,

Vu les marchés des lots 1 (Gros œuvre – VRD), 4 (Menuiseries extérieures), 5 (Métallerie -Serrurerie), 6 (Menuiseries intérieures), 7 (Cloisons –doublages – Faux plafonds), 10 (Electricité), 11 (Chauffage – Ventilation – Plomberie), et 12 (Equipements de cuisine) des travaux de construction du Pôle social de Villard St Pancrace,

Vu les ordres de service de notification de prix pour travaux supplémentaires établis conformément aux articles 14-1 et suivants du CCAG Travaux,

Considérant les justifications détaillées dans les projets d'avenants annexés à la présente,

Considérant que le coût global de l'opération reste inférieur au coût d'objectif initial,

Vu l'avis favorable de la commission Affaires sociales en date du 13 avril 2015

Vu les avis favorables du Bureau en date du 13 avril et 11 Mai 2015,

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 11 Mai 2015,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité

- Approuve les avenants aux marchés des lots 1 (Gros œuvre – VRD), 4 (Menuiseries extérieures), 5 (Métallerie -Serrurerie), 6 (Menuiseries intérieures), 7 (Cloisons –doublages – Faux plafonds), 10 (Electricité), 11 (Chauffage – Ventilation – Plomberie), et 12 (Equipements de cuisine) des travaux de construction du Pôle social de Villard St Pancrace annexés à la présente,
- Autorise le Président à signer ces avenants pour les montants suivants :

LOT	Entreprise	Montant marché HT	Montant avenant	%	Montant HT après avenant
LOT 01 : DEMOLITION TERRASSEMENT GROS OEUVRE	SOCALP	534 000,00 €	- 5 008,84 €	-0,94%	528 991,16 €
LOT 04 : MENUISERIES EXTERIEURES BOIS	Men. de la TOUR	50 219,00 €	1 216,00 €	2,42%	51 435,00 €
LOT 05 : METALLERIE SERRURERIE	BIALLER	47 219,81 €	4 960,00 €	10,50%	52 179,81 €
LOT 06 : MENUISERIES INTERIEURES	Men. de la TOUR	48 318,68 €	2 263,56 €	4,68%	50 582,24 €
LOT 07 : CLOISONS DOUBLAGES FAUX PLAFONDS	GALSTIAN	78 856,10 €	3 577,04 €	4,54%	82 433,14 €
LOT 10 : ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES	CIMELEC	62 900,00 €	- 90,90 €	-0,14%	62 809,10 €
LOT 11 : CHAUFFAGE VENTILATION PLOMBERIE	AILLAUD	165 427,67 €	968,49 €	0,59%	166 396,16 €
LOT 12 : EQUIPEMENTS DE CUISINE	BMH	49 300,00 €	- 21,00 €	-0,04%	49 279,00 €

- Dit que les crédits nécessaires ont été prévus dans le Budget Primitif 2015 du Budget Général

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,



Alain FARDELLA.



Date affichage : 19 MAI 2015